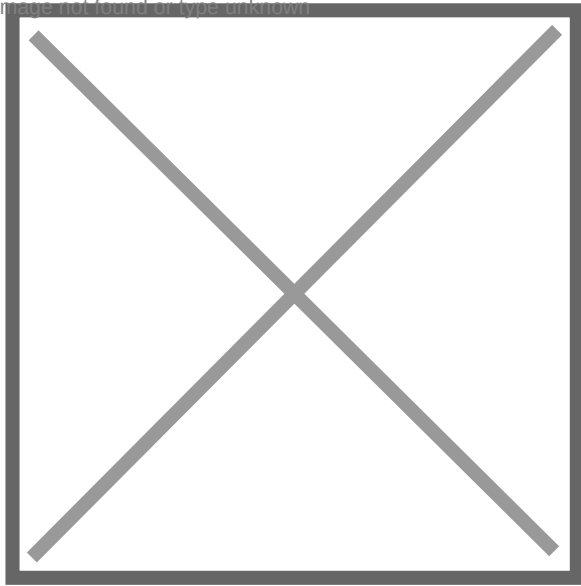


Image not found or type unknown



non payement de mon salaire

Par **livreurdu67**, le **14/10/2020** à **08:27**

bonjour, voilà mon problème je travaillais dans une entreprise de transport de colis comme chauffeur livreur malheureusement chose qui arrive j ai fait une bosse à la camionnette en reculant. est mon ancien employeur me bloque mon solde de tout compte jusqu'à que je lui ramène un chèque pour payé le dommage de la camionnette sinon il ne me rémunèrent pas mon solde .c est quoi que vous me conseiller merci

Par **morobar**, le **14/10/2020** à **09:27**

Bonjour,

Saisine du conseil des prudhommes en FORMATION DE REFERE

Cela va très vite